

39 avenue Trudaine

source : <http://sauv-derniere.over-blog.org/article-les-arrondissements-pas-a-pas---fevrier-2012-100739281.html>

### 9<sup>e</sup> arrondissement

37 AU 39 AVENUE TRUDAINE – 1 RUE BROCHART DE SARON – 58X RUE CONDORCET PC-075-109-11-V-0057 — Date d'enregistrement : 29-11-2011. Pét. : M. Philippe CAYOL, SOCIETE CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE PARIS-TRUDAINE. — Arch. : A. BECHU ET ASSOCIES, 82, rue Lecourbe, 75015 PARIS. Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments, sur rues et cour, à usage d'école de commerce avec changement de destination en habitation et en crèche (36 berceaux), modification des circulations verticales, ravalement des façades et construction de 2 bâtiments sur cour de 4 étages + entresol sur 3 niveaux de sous-sol avec toitures-terrasses végétalisées, à usage d'habitation (75 logements dont 19 logements sociaux) et de stationnement (74 places), après démolition d'un bâtiment de 7 étages. S.H.O.N. démolie : 3 731 m<sup>2</sup>. S.H.O.N. créée : 5 695 m<sup>2</sup>. S.T. : 2 987 m<sup>2</sup>.

*Placée sous la responsabilité de la Chambre de Commerce, l'École supérieure de Commerce de Paris, située rue Amelot en 1863 pour préparer aux carrières du commerce, de l'industrie et de la banque, fit construire un deuxième établissement à l'angle de l'avenue Trudaine et de la rue Bochart de Saron.*

*L'architecte Just Lisch choisit un plan en U, qui permettait de disposer, autour d'une cour ouverte, six classes dans deux ailes basses de part et d'autre d'un bâtiment principal à cinq travées, destiné à l'amphithéâtre et semble-t-il aussi à une bibliothèque.*

*Cet ensemble fut complété par un corps de bâtiment sur l'avenue ; puis agrandi en 1893 par l'architecte Masson Détourbet jusqu'à la rue Condorcet. De nouvelles classes furent ajoutées autour d'une seconde cour, l'ancien bâtiment étant transformé en réfectoire doublé d'un préau à l'arrière. Le nouvel amphithéâtre fut déplacé à l'angle de la rue Condorcet. La forme trapézoïdale de cette salle fut saluée pour son ingéniosité car elle tirait parti de l'angle aigu du terrain difficile à aménager et du pan coupé, alors que l'ancienne, en hémicycle, laissait autour d'elle l'espace d'une cour concave peu commode. Le bâtiment aligné sur la rue Condorcet a été surélevé dans l'entre-deux guerres. Plus tard, l'essentiel de la densification a porté sur le bâtiment central, surélevé de trois étages, destinés à de nouvelles classes et à des bureaux. La seconde cour reçut vers 1980 des aménagements sans grande qualité : création de cours anglaises en vue de l'exploitation des sous-sols. (Texte DHAAP-09-06-2011).*

*La Commission du Vieux Paris, dans sa séance du 09-06-2011 a examiné, en faisabilité, le projet de transformation et de restructuration lourde d'une ancienne école de la Chambre de commerce de Paris. La Commission s'est prononcée contre la surélévation des bâtiments qui bordent la parcelle le long des rues Condorcet et Brochart de Saron, protégés au titre du PLU.*

*Elle a également demandé que le futur projet de restructuration respecte la partie originelle du bâtiment construite en cœur de parcelle en 1863 par l'architecte Just Lisch, auteur notamment de l'agrandissement de la gare Saint-Lazare. Elle a recommandé que soit menée une réflexion sur l'organisation spatiale de la parcelle*

*qui respecte l'équilibre actuel entre les parties construites et les espaces non bâtis. (Marie de Paris-BMO du 05-07-2011).*

Un collectif de riverains, la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement et l'intervention du Paris historique auprès de la Commission du Vieux Paris ont permis la protection patrimoniale au titre du PLU du bâtiment construit par l'architecte Just Lisch. Le PC-075109-11-V-0026 déposé le 30-06-2011 a été refusé.

D'après le dossier étudié à Morland, ce deuxième PC a pour projet la construction de 75 logements dont 19 logements sociaux, d'un parc de stationnement et d'une crèche de 36 berceaux. Le bâtiment central parallèle à l'avenue Trudaine, très disgracieux, devrait être démoli et sera remplacé par deux immeubles d'habitations de cinq étages. La crèche sera située côté rue Condorcet. Cette affaire est suivie de très près par le collectif de riverains qui déplore le manque de concertation et de ne pas être informé de l'avancement du dossier, ce à quoi se serait engagée le pétitionnaire, la société civile de construction vente Paris-Trudaine.

En conclusion, il faut espérer que le nouveau projet respectera les parties patrimoniales et que les nouveaux bâtiments s'intégreront au mieux dans ce site.